

A. Radauceanu¹, C. Rousseau²

1/ Département "Épidémiologie en entreprise", INRS, Centre de Lorraine, Vandoeuvre-lès-Nancy – 2/ Département "Homme au travail", INRS, Centre de Lorraine, Vandoeuvre-lès-Nancy

INTRODUCTION

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, la perception et la représentation de ces risques est un thème de recherche incontournable et a déjà fait l'objet de nombreux travaux. À l'Institut national de recherche et de sécurité, cet axe est notamment étudié comme un des éléments constitutifs de la recherche sur la gestion des risques par les opérateurs.

Ainsi, l'étude présentée ici a été réalisée auprès d'opérateurs de chantiers de retrait d'amiante friable et non friable dans une entreprise de taille moyenne (48 personnes).

MÉTHODES

Les données ont été recueillies par la technique de l'entretien individuel et semi-directif. La population cible est principalement constituée par des opérateurs de chantier. Cette approche qualitative donne une place centrale à la parole de ceux qui vivent ces risques au quotidien.

RÉSULTATS

Vingt et une personnes ont été interviewées, dont 11 opérateurs (âge moyen : 33 ans, ancienneté moyenne : 3,5 ans), 5 chefs d'équipe, 4 personnes de l'encadrement technique et 1 médecin du travail.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- perception des risques liés aux chantiers de retrait d'amiante ;
- perception des risques liés à l'amiante friable et non friable ;
- perception de l'efficacité des moyens de prévention ;
- perception de la pénibilité du travail en relation avec le port des équipements de protection individuelle (EPI).

D'une façon générale, les risques évoqués sont les suivants : amiante (6 opérateurs), chute (4), électrique (2), bruit (1), hygiène (1), silice (1), effondrement (1).

Concernant l'amiante friable et non friable, le friable est perçu dans l'absolu comme plus dangereux que le non friable, mais dans les faits, cette perception est complexifiée par les difficultés à identifier l'état du matériau (friable ou non friable) ainsi que par le passage d'un état à l'autre. La pénibilité des activités de désamiantage a été spontanément évoquée par les opérateurs, en termes de contraintes physiques (température, vibration, manutention lourde...) et de port des EPI (essoufflement, difficultés de déplacement...). Pour tous les opérateurs, cette pénibilité contribue à réduire le strict respect des comportements de protection. Par ailleurs, les opérateurs vieillissants soulignent la relation entre cette pénibilité et leurs problèmes de santé (lombalgies...).

DISCUSSION

Globalement, les opérateurs ont conscience du risque amiante et ont aussi une représentation des autres risques liés aux activités du BTP. En revanche, le risque amiante est relativisé voire banalisé par l'efficacité perçue des moyens de protection et par l'existence d'une réglementation stricte. À ce stade, la difficulté bien connue par les entreprises et les chercheurs est de maintenir dans la durée une perception du risque suffisamment aiguë pour que les opérateurs continuent à se protéger de façon stricte du risque amiante, friable et non friable. De plus, compte-tenu de la pénibilité intrinsèque des activités de désamiantage et au-delà des améliorations à apporter aux EPI, se pose le problème de la limite d'âge des opérateurs et de leur maintien dans ces activités.

CONCLUSION

Le recueil des éléments de perception des risques professionnels issus du quotidien des opérateurs apporte des connaissances éclairant en partie les limites actuelles de la prévention. De cette façon, ce type d'étude peut contribuer à la mise en place de pratiques de prévention plus efficaces.